

“Mieux vivre ensemble” et l’Eco-citoyenneté au quotidien

“Développer une éco-citoyenneté en participant à la prise de conscience que ce n’est qu’en modifiant nos modes de vie et nos comportements que nous pourrions vivre en harmonie avec la nature”. Le service communication de la ville livre quelques “codes citoyens de bonne conduite”, non pas pour une leçon de morale, mais tout simplement pour nous sensibiliser au respect de l’environnement dans les gestes quotidiens pour un “mieux vivre ensemble” sur notre territoire.

Ainsi respectons en tous lieux, la faune et la flore dont l’équilibre est fragile, n’allumons pas de feu dans la nature, soyons attentifs à la tranquillité d’autrui en évitant les nuisances sonores de jour comme de nuit, tenons les chiens en laisse dans les sites où ils sont acceptés (ex-plages sont interdites) et ramassons leurs déjections.

Tout au long des 70 km de sentiers de randonnées situés entre terre et mer, profitez de vos promenades pour observer les oiseaux, ramasser des coquillages sur l’estran et découvrir notre patrimoine : chapelle, fontaine, mégalithes... Le réseau de sentiers plœmeurois vous permettra de pénétrer au cœur de la nature, à l’intérieur des villages, sur les bords du littoral. Une préparation soignée vous aidera non seulement à profiter de ces chemins de randonnée en toute sécurité, mais aussi à ne laisser qu’un impact minimal sur ces itinéraires fléchés. Les vélos et les engins motorisés sont strictement interdits sur les sentiers de randonnée, gardez vos chiens en laisse, emportez vos déchets, observez la faune et la flore sans les toucher, restez sur les chemins et sentiers balisés, signalez au plus tôt à la mairie toute difficulté majeure rencontrée sur les parcours (obstacles, défaut de balisage).

La tranquillité de nos voisins

En cette saison, les tontes de jardins et les travaux de bricolages sont nom-

breux. Ainsi, des horaires sont à respecter, les jours ouvrables pour la réalisation de ces travaux sont :

- **du lundi au vendredi**
de 9h à 12h et de 14h30 à 19h30
- **le samedi**
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **le dimanche matin et jours fériés**
de 10h à 12h

L’espace public, un bien commun

L’espace public n’appartient à personne en particulier. Il est destiné au public, comme son nom l’indique. Plœmeur compte de nombreux

parkings au cœur et à proximité du centre-ville. Pourtant, il faut croire qu’il n’y en a jamais assez, puisque certains se garent sur les trottoirs, sur les emplacements pour les personnes à mobilité réduite. Avant de décider de consacrer encore plus d’espace aux parkings, ce qui ne ferait d’ailleurs peut-être pas l’unanimité, on pourrait améliorer la situation en changeant quelques habitudes, en stationnant en dehors du cœur de la ville, en circulant à vélo, en covoiturage...

Si vous avez des idées ou des actions à partager, alors vous pouvez nous contacter.

Dépôts sauvages de débris interdits

Article L541-2 du Code de l’environnement

Ces dépôts sauvages peuvent susciter d’autres dépôts de diverses natures, plus polluants.

Certaines espèces horticoles peuvent se disséminer et coloniser les alentours aux dépens d’espèces sauvages autochtones.

L’impact paysager et environnemental n’est pas négligeable.



De nombreuses solutions existent

- Le compostage individuel vous permet d’obtenir un engrais pour votre jardin. Des composteurs sont en vente chez Optim Services 02 97 86 32 82
- L’apport en déchetterie route de Larmor - Kerdroual
- La location d’une benne auprès des Services de la Ville (Service payant)
- L’enlèvement à domicile pour des petites quantités de déchets verts par l’Association Espace Formation 02 97 88 07 09 (Service payant)
- Les feuillages et déchets de tonte en petites quantités peuvent être déposés dans la poubelle verte (pas de branchages)

Renseignements : Service des espaces verts de la ville au 02 97 86 40 40

Ecole Paul Gauguin

Projet de développement durable et solidaire

Avec le printemps, puis l'été, les projets de développement durable de l'école Paul Gauguin se poursuivent.



Les jeunes élèves prennent conscience, aux côtés des adultes du rythme des saisons. Pour illustrer ce cycle annuel, l'équipe pédagogique animée par Christine Marlier, la directrice a remis en route la fresque de la salle de restauration: les quatre saisons et les récoltes associées. Christian Bigard, chef de la cuisine centrale a fait un travail remarquable sur "manger des fruits et légumes de saisons" les acheter localement et "manger bio". C'est tout naturellement qu'il a été invité à participer à ce projet.

Avoir un regard sur les autres

Dans ce projet d'éducation au développement durable, il semblait indispensable à Christine Marlier, d'aborder avec les enfants l'aspect solidarité. "En effet les ressources n'étant pas les

mêmes dans tous les pays : avoir un regard, ouvrir une fenêtre sur l'ailleurs permet aux enfants une première prise de conscience de l'entraide et de la solidarité. Pour cela nous avons reçu le témoignage de l'association "Enfants avenir du monde" qui nous a présenté par le biais de photos, les conditions de vie et de scolarisation des enfants d'Haïti. Les bénévoles de cette association nous ont aussi fait part de leurs actions menées dans le cadre de l'artisanat de ce pays lointain et avant de se quitter, nous avons fait un don de livres pour les écoles".

■ **Contact :** "Enfants avenir du monde"
17 allée des Peupliers - Plœmeur
www.enfantsavenirdu monde.com
eemploemeur@orange.fr

Quelques nouvelles en images

Volet énergie :

après avoir fait une étude, en sciences, de la lampe de poche, nous découvrons l'électricité et ce qui la produit.

Grâce à des installations prêtées par l'UBS, nous comprenons que nous pouvons allumer une ampoule grâce au soleil (panneaux solaires), ou au vent (éolienne)



Mais qu'est-ce que le vent ?

Pour répondre à cette question l'école Paul Gauguin a monté un projet avec l'animateur de l'association Tarz-Héol: William Becque. La première étape était de faire prendre conscience aux enfants de l'existence de l'air: la première séance, à travers diverses expériences, a amené les enfants et l'équipe pédagogique à formuler ces conclusions: "l'air est invisible, on le ressent. On en trouve partout à l'intérieur !"

